**No 29 – décembre 2016**

# La Chronique de CORBY

La législature a débuté depuis maintenant près de 6 mois et la nouvelle Municipalité a pris ses marques. De nombreux dossiers attendent la Municipalité pour ces prochaines années et elle vous fait part ici de quelques informations sur la vie courante de la commune.

## Résumé des objets soumis au Conseil général de notre commune lors de sa séance du 10 octobre 2016

- **Extension du parking de la grande salle**

Le Conseil général, sous la présidence de M. Philippe Zuppinger, a décidé d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'extension du parking de la grande salle aux abords du terrain de football et d'accorder un crédit de fr. 110'000.-- pour la réalisation de ces travaux.

- **Autorisations générales pour la législature 2016-2021**

Les conseillères et conseillers ont accepté les autorisations générales suivantes pour la législature 2016-2021 :

1. La Municipalité est autorisée d'une manière générale, et pour toute la durée de la législature 2016-2021, à procéder à des acquisitions et à des aliénations d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières jusqu'à concurrence de fr. 30'000.-- par cas, charges éventuelles comprises.

2. La Municipalité est autorisée de manière générale, pour toute la durée de la législature 2016-2021, à procéder à des acquisitions de participations dans des sociétés commerciales dans les limites et aux conditions fixées pour les acquisitions immobilières.

3. D'accorder à la Municipalité la compétence financière, pour la législature 2016-2021, d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles fixées à fr. 30'000.-- (trente mille), par cas.

4. La Municipalité bénéficie d'une autorisation générale de plaider. Cette autorisation est valable pour toute la durée de la législature 2016-2021.

5. La Municipalité est autorisée à statuer sur toutes les demandes d'inscription de servitude et de droits de passage de canalisations sur les propriétés communales privées, notamment en faveur de Romande Energie, Swisscom, Cosvegaz ou autres, durant la législature 2016-2021.

- **Arrêté d'imposition pour l'année 2017**

Les conseillères et conseillers ont accepté la proposition de la Municipalité de reconduire l'arrêté d'imposition pour l'année 2017 sans changement.

- **Fixation des plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements pour la législature 2016-2021**

Le Conseil général a décidé de fixer les valeurs suivantes pour la législature 2016-2021 :

1. Plafond d'endettement : fr. 3'000'000.--.

2. Plafond de risques pour cautionnements et autres engagements : fr. 400'000.--, cautionnement ASIYE adopté par le Conseil général dans sa séance du 2 décembre 2013.

---

## Résumé des objets soumis au Conseil général de notre commune lors de sa séance du 5 décembre 2016

- **Indemnités des membres de la Municipalité, du Président, du Secrétaire et des membres du Conseil général et prix de l'heure de commune pour la législature du 1er juillet 2016 au 30 juin 2021**

Les Conseillères et Conseillers ont décidé de fixer les indemnités suivants pour la législature 2016-2021 :

- Indemnité annuelle du Syndic pour la législature 2016-2021 : fr. 7'000.--;
- Indemnité annuelle des Municipaux pour la législature 2016-2021: fr. 5'000.--;
- Prix de l'heure de commune : fr. 30.--, dès le 1er janvier 2017;
- Vacations : ½ journée, fr. 120.--; journée, fr. 240.--;
- Président du Conseil général : fr. 120.-- par séance du Conseil général. Rémunération à l'heure de commune pour le bureau de vote et les vacations;
- Secrétaire du Conseil général : fr. 120.-- par séance du Conseil général, y compris l'envoi des convocations. Rémunération à l'heure de commune pour la rédaction des procès-verbaux, les heures du bureau de vote et les vacations;
- Huissier : rémunération à l'heure de commune;
- Membres du bureau de vote et des commissions du Conseil : rémunération au prix de l'heure de commune;
- Membre du Conseil : jetons de présence, fr. 3.-- par heure de séance.

- **Budget 2017**

Le Conseil général a adopté le budget de fonctionnement pour l'exercice 2017 qui présente un total des charges de fr 1'349'306.00 et un total des revenus de fr. 1'336'965.00. Il en résulte un excédent des charges de fr. 12'341.--.

---

## Carte journalière CFF et transports publics

On nous demande souvent si notre commune dispose de carte journalière pour les transports publics.

Notre commune n'a pas de carte journalière à disposition des habitants. Ces cartes sont achetées par les communes au prix fr. 13'300.-- (prix actuel) le carnet de 365 cartes, soit une par jour. La plupart des communes qui mettent à disposition ces cartes en acquièrent deux, ce qui représente une somme trop importante pour une commune de la taille de la nôtre.
Pour être rentabilisée, une carte doit être vendue par jour. Ce qui est impossible pour une petite localité.

Certaines communes acceptent de les vendre aux personnes résidant à l'extérieur. Deux sites internet regroupent les données de plusieurs d'entre elles :
www.tageskarte-gemeinde.ch et www.sugarcube.ch/agflexi.

# Eau potable

Le laboratoire cantonal a procédé au contrôle annuel de l'eau de consommation sur notre commune. Ci-dessous quelques résultats du prélèvement du 15 septembre 2016.

**Analyses chimiques**

| Paramètre | Résultat | Norme |
|---|---|---|
| Température (ºC) | 19.3 ºC | |
| pH | 7.6 | 6.8 - 8.2 |
| Conductivité électrique (µS/cm) | 536 | 200 - 800 |
| Turbidité (UT/F) | 0.3 | max. 1.0 |
| Dureté totale (ºF) | 31.6 | min. 10.0 |
| Dureté carbonatée (ºF) | 27.5 | |
| Calcium (mg/L) | 95 | max. 200 |
| Magnésium (mg/L) | 19.3 | max. 125.0 |
| Sodium (mg/L) | 6.9 | max. 20.0 |
| Potassium (mg/L) | 1.5 | max. 5.0 |
| Hydrogénocarbonates (mg/L) | 336 | |
| Sulfate (mg/L) | 21 | max. 300 |
| Nitrate (mg/L) | 16.9 | max. 40.0 |
| Chlorure (mg/L) | 11.5 | max. 20.0 |
| Nitrite (mg/L) | non décelé | max. 0.100 |

En conclusion, nous avons une eau assez dure et qui est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

---

# Dates des vacances scolaires

**Vacances de Noël** : vendredi 23 décembre 2016 au dimanche 8 janvier 2017
**Relâches** : samedi 18 au dimanche 26 février 2017
**Vacances de Pâques** : samedi 8 au dimanche 23 avril 2017
**Ascension** : jeudi 25 mai - vendredi 26 mai 2017
**Pentecôte** : lundi 5 juin 2017
**Vacances d'été** : samedi 1er juillet au dimanche 20 août 2017
**Lundi du Jeûne** : lundi 18 septembre 2017
**Vacances d'automne** : samedi 7 au dimanche 22 octobre 2017
**Vacances de Noël** : samedi 23 décembre 2017 au dimanche 7 janvier 2018

# Nonagénaire

Le 12 octobre 2016, la Municipalité est allée apporter les vœux des autorités à Madame Cécile Duruz à l'occasion de son nonantième anniversaire.

Née à Ursins le 15 octobre 1926, elle est l'aînée d'une fratrie de 4 enfants. C'est sur les bancs des classes du collège de ce village qu'elle accompli sa scolarité, avant de suivre l'école ménagère à Yverdon, formation qu'elle a beaucoup appréciée. Toute jeune déjà, elle aimait cuisiner et coudre.

En 1948, elle se marie et vient s'établir à Cronay. Très vite la famille s'agrandit avec la naissance de leurs trois enfants. Elle est l'heureuse grand-maman de 5 petits-enfants et de 8 arrière-petits-enfants.

Durant plusieurs années, elle travailla pour l'entraide familiale de la Menthue à Yvonand et alentours, sillonnant les routes à vélomoteur, apportant des soins et aidant les personnes à rester à leur domicile. Elle travailla également plusieurs années à la laiterie d'Yverdon. Elle s'est également beaucoup occupée et dévouée pour sa famille.

Sa passion pour la couture, elle l'exerça au sein de l'Association des paysannes vaudoises, donnant des cours de broderie, de filet, de patchwork, de peinture sur porcelaine et sur tissu et réalisant, de ses mains de fée, de merveilleux travaux. Aujourd'hui encore, elle est très active et a toujours un ouvrage sur le métier.

Ayant des goûts pour la cuisine, elle confectionne tourtes, bricelets, merveilles, taillés et bien d'autres délicatesses, perpétuant ainsi recettes et traditions du terroir.

Très active dans la vie villageoise et paroissiale, elle a occupé diverses fonctions telles que Conseillère de paroisse, membre du Comité et caissière du groupe de l'Association des paysannes vaudoises.
Le chant est aussi une de ses passions et elle ne manquait aucune soirée du Chœur d'hommes de Cronay. Elle donna de la voix durant plusieurs années au Chœur des aînés.

En appartement protégé depuis le printemps 2016, elle y apprécie les animations mises en place et son entourage et nous confie n'avoir pas encore eu le temps de brancher la télévision.

Nous tenons encore ici à la remercier, ainsi que sa famille, pour l'accueil chaleureux qu'ils nous ont réservé et lui adressons nos meilleurs vœux de santé et de bonheur.

La Municipalité

# Déchetterie

## Horaire de fin d'année

**La déchetterie sera ouverture durant les fêtes les**

- **Samedi 24 décembre 2016 de 9h00 à 11h00**
- **Samedi 31 décembre 2016 de 9h00 à 11h00**

## Sacs à ordures

Dès le 1er janvier 2017, les sacs "Trier c'est valoriser" remplaceront les sacs "Strid".
Les prix de vente ne changent pas et les sacs "Strid" restent valables jusqu'à épuisement des stocks.

## Journée cantonale de collecte de l'amiante

La direction générale de l'environnement du canton (DGE) a invité les communes à participer à l'action de ramassage des déchets amiantés détenus par les ménages.

**Ce ramassage sera effectué le samedi 25 mars 2017 sur le site de STRID** à Yverdon-les-Bains où vous pourrez amener les objets contenant de l'amiante dont vous souhaitez vous débarrasser.

Des informations vous seront communiquées en temps opportun.

## Contrôle des habitants

La majorité des contrôles des habitants des communes vaudoises transmettent vos données au Bureau Vaudois des Adresses BVA *(nom –prénom - date et lieu de naissance - origine -état civil – date et lieu d'arrivée ou de départ)*.
Si vous désirez que votre nom soit biffé de ce fichier, merci de prendre contact avec notre contrôle des habitants.

---

## Recensement des chiens

En application de l'article 9 de la Loi sur la police des chiens du Canton de Vaud du 31 octobre 2006, la Municipalité informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de déclarer au greffe municipal, **jusqu'au 28 février 2017, dernier délai :**

- **Les chiens acquis ou reçus en 2016**
- **Les chiens nés en 2016 et restés en leur possession**
- **Les chiens morts, vendus ou donnés en 2016, pour radiation**
- **Les chiens qui n'ont pas encore été annoncés**

Les chiens inscrits en 2016 et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office.

Il est rappelé que **toute acquisition et naissance** de chiens en cours d'année doit être annoncée **dans les 15 jours au greffe municipal.**

Les chiens doivent être identifiés au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire.

La détention d'un chien potentiellement dangereux est soumise à autorisation du département en charge des affaires vétérinaires.

## Bus boulangerie et épicerie

Nous vous rappelons que le bus de la Boulangerie-pâtisserie Bigler de Combremont-le-Grand s'arrête et livre du pain, des pâtisseries et un grand choix en alimentation
**le mercredi à 10h00 vers l'église et à 10h20 à l'arrêt de bus du bas du village et**
**le samedi à 11h00 vers l'église et à 11h30 à l'arrêt de bus du bas du village.**

---

## Bois de feu

Les personnes qui souhaitent acheter du bois de feu sont priées de s'inscrire auprès de la municipalité au moyen de ce bulletin, jusqu'au 6 janvier 2017.

✂----------

Bois de feu - Quantité désirée : …… stères en bouts de 4 à 6 mètres

Nom : ……  Prénom : ……

Tél. : ……..  Signature : …….

## Vide-grenier – un franc succès

Nous tenons ici à remercier toutes les personnes qui ont contribué à faire de ce vide-greniers un véritable succès.

Nos remerciements chaleureux vont d'abord à Pierre Viquerat qui nous a accueillis avec générosité, à la Municipalité qui a permis l'organisation de cette manifestation, aux exposants pour la diversité des stands et pour leur bonne humeur, et enfin à tous les visiteurs qui par leur présence ont permis la réussite de l'événement. N'oublions pas « Au Gwenn ha du » et Pascale Vadi qui nous ont sustentés avec leurs délicieuses crêpes et galettes !

Gageons qu'avec tous ces encouragements, le prochain sera encore mieux !

Pour l'équipe d'organisation,

Brigitte Pignat et Françoise Castelier

# Soirées jeux

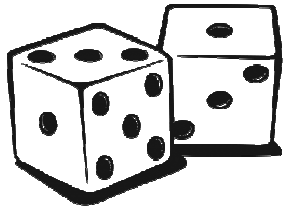

**A partir de 19h30 - un vendredi soir par mois**

**à la salle de l'ancienne cure à Cronay**

Venez découvrir et jouer à de nouveaux jeux de société (et de plus anciens) sur un thème choisi pour la soirée

De 7 à 97 ans.
(Les enfants doivent être accompagnés par un adulte).

Un nouveau rendez-vous de détente pour les habitants de Cronay.

**Prochaines soirées le vendredi 6 janvier sur le thème des Détectives et des Espions**

**Et le 10 février sur le thème de la Chine et du Nouvel an chinois.**
Pour fêter le nouvel an chinois ceux qui le souhaitent
pourront participer à un tournoi de
*Dou Shou Qi* (jeu très populaire en Chine).
Le vainqueur repartira avec un exemplaire neuf (version Matagot).

Soirées suivantes les vendredis 3 mars 2017,
7 avril 2017, 5 mai 2017 et 9 juin 2017.

Tous les mois des jeux sur un thème différent (mais pour info le thème n'est qu'une excuse, il y a toujours plein d'autres jeux sans lien avec le thème ☺).
Pour de plus amples renseignements vous pouvez vous adresser à M. Greg Bastin,
079 254 51 35

# Du côté de la Paroisse

Notre pasteur, Monsieur Alexandre Mayor, a quitté la paroisse à la fin de l'été et nous lui souhaitons beaucoup de satisfaction dans son nouveau poste et pour la suite de sa carrière.

Nous souhaitons la bienvenue à son successeur, Monsieur Alain Ledoux, et vous communiquons ci-après ses coordonnées.

Pasteur Alain Ledoux, Route de l'Eglise 3, 1432 Gressy,
tél 021 331 58 94; e-mail: alain.ledoux@eerv.ch

Nous profitons de vous rappeler les coordonnées du Conseil de Paroisse

Présidente Conseil de Paroisse
Roulier Danielle, Route du Levant 43, 1404 Cuarny, tél 024 426 35 61

Conseillères de Paroisse de Cronay
Viviane Meystre et Françoise Castelier

---

# A l'agenda

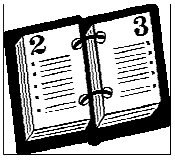

**Mercredi 8 février 2017** Fromagée de la Paroisse à Valeyres-sous-Ursins

**Jeudi 13 avril 2017** Bal de Pâques de la Société de Jeunesse

**Samedi 15 avril 2017** Course et salade aux œufs organisée par la Société de Jeunesse

**Dimanche 3 septembre 2017** Brunch paroissial à Belmont

**Vendredi 29 septembre et dimanche 1er octobre 2017** - 60e anniversaire du groupe des Paysannes Vaudoises de Valeyres-sous-Ursins à Cronay
**Vendredi 30 septembre** Fabrication de raisinée, restauration et animation
**Dimanche 1er octobre 2016** Brunch campagnard

Nous vous souhaitons de très belles Fêtes

de fin d'année et à chacune et chacun

nous adressons nos meilleurs vœux

pour 2017